



OPH ALÈS AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Bureau du : 16 février 2018****Délibération n° 2018-02**

Étaient présents :

Administrateurs présents : Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Alain Pialat – Anne-Lyse Messenger

Absents excusés :Max Roustan avec pouvoir à Bernard Saleix
Bernard Hillaire avec pouvoir à Alain Pialat
Cyril Laurent avec pouvoir à Jacques Foulquier**Assistaient à la séance avec voix consultative :**Jean-Luc Garcia - Directeur Général
Philippe Curtil – Directeur Général Adjoint
Didier Barthélémi – Directeur Financier**Secrétariat assuré par :** Brigitte Abitabile**Acceptation de la délégation du droit de préemption urbain intervenue par décision N°2018/00023 de Monsieur le Maire d'Alès en date du 13 février 2018 pour l'exercice du droit de préemption urbain sur l'immeuble situé 14 rue Montalet à Alès, cadastré section CA n°981, 982, 983 et 984 - Lots 201 à 216 – Lots 238 à 279 – Lots 288 à 297 – Lots 306 à 315 – Lots 351 à 354 et Lots 378 à 382, d'une superficie totale de 49a et 35ca.*****Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2018-02 annexé et après en avoir délibéré :***

- Approuve la délégation du droit de préemption urbain intervenue par décision N°2018/00023 de Monsieur le Maire d'Alès en date du 13 février 2018 pour l'exercice du droit de préemption urbain sur l'immeuble situé 14 rue Montalet à Alès, cadastré section CA n°981, 982, 983 et 984 - Lots 201 à 216 – Lots 238 à 279 – Lots 288 à 297 – Lots 306 à 315 – Lots 351 à 354 et Lots 378 à 382, d'une superficie totale de 49a et 35ca.

Le Directeur Général

Jean-Luc GARCIA